

Sujet: [INTERNET] Chaufferie Biomasse SARL Le Chêne Vert PLOUHA

De :

Date : Sun, 1 Nov 2020 19:14:59 +0100

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor,

Veillez trouver en pièce jointe, nos observations dans le cadre de la consultation publique concernant le projet de chaufferie Biomasse de la SARL du Chêne Vert 22580 Plouha.

Bonne réception,

Consultation publique Chaufferie biomasse le Chêne vert.docx	Content-Type: application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document Content-Encoding: base64
---	---

- **Consultation publique, le 01/11/2020 / Chaufferie Biomasse SARL Le Chêne Vert Plouha** -

Pourquoi une 2^{ème} chaudière à bois avec du bois brûlé dit de classe B ?

1 – Scandale environnemental :

- Pour continuer à chauffer ces immenses serres du Chêne vert et poursuivre ainsi à moindre coût la production de tomates hors sol et hors saison de basse qualité nutritionnelle...
A quand la production de bananes et d'ananas en Bretagne?
- Etendre l'artificialisation des sols : une demande d'extension des serres a été déposée en Mairie de Plouha le 03/09/2020 (serres, hangar, lagunes).
- Pollution visuelle dans une zone préservée et accessible au site remarquable de la Plage Bonaparte / Réseau Shelburn
- Augmentation du flux des transports, liée aux apports de bois / augmentation de production, cumulée avec les transports d'intrants et de digestats générés par les projets de méthanisation sur notre commune.
- Risque de friche industrielle dans quelques années comme l'ont été par le passé les porcheries, les poulaillers dans notre campagne bretonne.

2 – Scandale sanitaire : du bois brûlé de catégorie A, la SARL veut passer à la catégorie B

- Emission de fines particules toxiques avec du bois brûlé de cette catégorie qui sortiront de sa cheminée malgré les soi-disant filtres performants, leur changement programmé, les visites de contrôle non clairement imposées ...
- Sécurité du lieu : est-il actuellement clôturé ? Risque incendie décuplé / stock de bois

Le Collectif de riverains plus largement les Plouhatins responsables soucieux de leur santé et de celle des générations futures, les Associations environnementales qui les soutiennent déplorent ne pas être une fois encore entendus, demandent aux décideurs politiques, inlassablement et de plus en plus en cette période de pandémie, la mise en place du principe de précaution sur tous les projets pouvant porter atteinte à l'Air, l'Eau, le Sol ...

3 – Scandale financier :

- Subventions diverses disproportionnées au seul bénéfice de l'Exploitant industriel et non plus Agriculteur, subventions sortant d'une manière ou d'une autre de la poche du Contribuable alors qu'il reste tant à faire pour une vraie démarche agri-responsable...
- Détérioration du réseau routier à la charge des collectivités et donc ENCORE du Contribuable !!!

4 – L'illusion et le chantage à l'Emploi pour ces serres à tomates:

- Beaucoup d'emplois temporaires et très souvent pourvus par des travailleurs étrangers.

6 - Conclusion :

- Comment faire confiance lorsque l'on peut voir l'éloge à la méthanisation sur le site de la Préfecture éludant curieusement les inconvénients de ce type d'installation ?
- Comment faire confiance au double langage de l'Etat, écologique d'un côté et de l'autre favorisant des projets agro-industriels d'un autre âge, dignes de l'époque productiviste des années 60 ?
- Comment faire confiance à cette consultation publique alors que les décisions sont déjà prises en amont ?

Qui seront les Responsables de cette gabegie et ce désastre écologique ? Les Exploitants eux-mêmes mais aussi, toute la chaîne décisionnaire complice de ce projet...

Monsieur le Préfet, soyez courageux, empêchez de tels projets.

Salutations respectueuses et citoyennes.

Signé : Des citoyens plouhatins en colère et désabusés devant le peu de considération que vous leur accordez face aux lobbies de l'Agro-industrie.